

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2023**Budget Assainissement M49 en HT**

Le Budget du service assainissement comporte toutes les dépenses d'entretien et d'investissement du réseau d'assainissement. La recette principale de ce budget est l'abonnement aux abonnés au service ainsi que la facturation au m3.

I. Vue d'ensemble de la section d'exploitation

b) Les dépenses et recettes de la section d'exploitation par chapitre :

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
011 Dépenses courantes	107 913.88	Excédent reporté	82 722.40
012 Dépenses de personnel	5 000.00	70 Recettes des services	48 480.64
Charges (écritures d'ordre entre sections)	35 655.12	73 Impôts et taxes	----
65/67 Autres charges + charges exceptionnelles	2 000.00	74 Dotations et participations	----
68 Provisions	200.00	Recettes exceptionnelles	500.00
Virement à la section d'investissement	----	Produits (écritures d'ordre entre sections)	19 065.96
Total général	150 769.00	Total général	150 769.00

La section d'exploitation s'équilibre en dépenses et en recettes à 150 769 €. Les tarifs pour 2023 sont arrêtés à :

- Abonnement annuel : 37 €
- Consommation : 0,96 €/m3

II. Vue d'ensemble de la section d'investissement

Dépenses	Montant en €	Recettes	Montant en €
20 Frais d'étude	----	Divers (cts pour équilibre)	0.36
21 Réseaux d'assainissement / service	82 962.04	Excédent de fonctionnement capitalisé	----
Charges (écritures d'ordre entre sections)	19 065.96	Charges (écritures d'ordre entre sections)	35 655.12
Restes à réaliser N-1	----	Solde d'investissement reporté	66 372.52
Total général	102 028.00	Total général	102 028.00

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à 102 028 €.